

Mai 2020 | Vol. 18 N° 05

LE Jacobin



LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-JACQUES

CORONAVIRUS (COVID-19)

Tous les événements publics intérieurs et extérieurs sont annulés jusqu'au 31 août 2020 (détails en page 5).

Rappels

Collecte des résidus verts le vendredi 7 mai.

Collecte des résidus domestiques dangereux reportée au 20 juin.

Annulations

Journée sportive du 3 mai.

Journée environnement du 9 mai.

Vente de livres du 16 mai.

Vente-débarras des 16, 17 et 18 mai.



CONTACT

SOMMAIRE



Mairie

16, rue Maréchal
 Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
 Téléphone : 450 839-3671
 Télécopieur : 450 839-2387
 info@st-jacques.org
 www.st-jacques.org

Horaires jusqu'à nouvel ordre*

Lundi au jeudi de 10 h à 15 h,
 vendredi de 10 h à 12 h.
 * En continu.

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour
 bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
 Téléphone : 1 800 567-9372
 Pendant les heures de bureau, en cas de
 panne d'électricité seulement.
 Téléphone : 450 839-7697

Conseil municipal

Prochaines séances
 Lundi 4 mai (huit clos)
 Lundi 1^{er} juin

Toute demande au conseil doit être
 transmise à la direction générale au
 moins deux semaines à l'avance pour
 être inscrite à l'ordre du jour.



FERMÉE JUSQU'À NOUVEL ORDRE.

Téléphone : 450 831-2296.

Le conseil municipal	
• Mot de la mairesse	3
• Réouverture partielle de l'hôtel de ville	3
• Service des travaux publics	3
Sécurité civile	
• Patrouille du territoire	4
• Interdiction de feux à ciel ouvert	4
• Autovérification de l'avertisseur de fumée	4
Loisir et culture	
• Événements municipaux annulés	5
• Autres événements annulés	5
Rappels d'information	
• Écocentre Bons débarras	6
• Collecte des RDD le 20 juin	6

Inscrivez-vous sur notre site Internet
 en cliquant sur l'icône ci-dessous.



Coronavirus (COVID-19)

Si la COVID-19 vous inquiète ou si
 vous présentez des symptômes
 comme de la toux ou de la fièvre,
 vous pouvez contacter, sans frais,
 le 1 877 644-4545.

**Réouverture graduelle des
 parcs, à l'exception de leurs
 infrastructures.**

Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Impression	BBM-Imprimerie Lanctôt
Papier	Rolland Enviro 100% recyclé
Distribution	Postes Canada
Parution	Le Jacobin est publié 12 fois l'an.
Tirage	2000 exemplaires.
ISSN :	1708-2994
Dépôt légal	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Dépôt légal	Bibliothèque et Archives Canada

Mot de la mairesse

Chères citoyennes et citoyens,

Je sais que les dernières semaines furent difficiles pour certains d'entre vous. Je veux tout d'abord vous remercier pour votre collaboration et votre respect des nombreuses consignes imposées en ces temps de Covid-19.

Je sais que certaines décisions ne font pas toujours l'unanimité, mais sachez que chacune des positions prises par le conseil l'a toujours été pour la sécurité des résidentes et résidents de Saint-Jacques.

L'annulation des événements et activités culturelles jusqu'au 31 août nous brise le cœur. La période estivale à Saint-Jacques a toujours été un moment festif où il faisait bon de se côtoyer pour fêter et se rassembler. Nous avons eu, lors des dernières années, une programmation artistique, culturelle et sportive des plus diversifiées pour répondre au goût de tous. Ce n'est que partie remise....

Malgré tout, le printemps s'est installé et nous pouvons profiter de ces belles journées. Prenez le temps de sortir dehors afin que l'on puisse se croiser à nouveau, se saluer ou échanger, même à 2 mètres de distance.

Je veux aussi profiter de l'occasion pour remercier le Service de sécurité incendie de notre municipalité qui, quotidiennement, patrouille notre territoire afin que chacun d'entre vous puisse vivre dans un environnement sécuritaire.

Je souhaite de tout cœur reprendre doucement notre routine habituelle, mais en demeurant prudent et en attendant les recommandations de la santé publique.

Au plaisir!

Josyane Forest
Mairesse de Saint-Jacques

Mairie – Réouverture

L'hôtel de ville, situé au 16, rue Maréchal, sera de nouveau accessible à la population, **dès mercredi le 6 mai, et ce jusqu'à nouvel ordre**. La population pourra donc obtenir des services en personne ou par téléphone, au 450 839-3671, **du lundi au jeudi de 10 h à 15 h (en continu) et le vendredi de 10 h à 12 h. Tous les autres bâtiments demeurent fermés.**

De plus, les parcs seront aussi ouverts à l'**exception de leurs infrastructures** (ex. modules de jeux, balançoires) dont l'accès sera clairement interdits (ruban d'avertissement).

Voirie

Le Service des travaux publics s'affaire à assurer la sécurité des infrastructures sur l'ensemble du territoire de la Municipalité. Il vous sera donc possible de voir nos équipes réparer la chaussée et préparer les parcs.

Notez qu'afin de protéger ses employés, la Municipalité applique les mesures recommandées par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).





Sécurité civile COVID-19

Si vous avez besoin d'assistance en dehors des plages horaires auxquelles la mairie est accessible, composez notre numéro d'urgence : 1 800 567-9372. Les personnes ayant besoin d'assistance peuvent le signifier en affichant du **rouge** à leur porte ou à une fenêtre visible de la rue, mais doivent nous contacter pour un état de leur situation. Il en va de même si vous constatez qu'un voisin affiche du rouge, contactez-nous. Le Service de sécurité incendie patrouille dans le territoire régulièrement.

Sécurité incendie

Feux à ciel ouvert interdits



Aucun permis de brûlage ne sera délivré jusqu'à nouvel ordre.

En raison de la situation de pandémie du COVID-19, le Service de sécurité incendie de la municipalité de Saint-Jacques a suspendu la délivrance des permis de brûlage sur l'ensemble de son territoire et pour une durée indéterminée.

Cette décision s'inscrit dans un souci de sécurité tant pour la population que pour les intervenants de première ligne.

Cette mesure vise à réduire les risques d'incendie sur le territoire et permettre aux intervenants de se concentrer sur les interventions prioritaires et essentielles dans le contexte actuel.

Cela permettra aux pompiers d'intervenir et de remplir leur rôle de premier répondant en cette période d'incertitude.

Le Service emboîte ainsi le pas à la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) qui a suspendu le 1^{er} avril dernier toute délivrance de permis de brûlage industriel.

Le Service de prévention incendie de la MRC Montcalm abonde aussi dans ce sens.

Pour toute information ou question, contactez le Service de sécurité incendie à prevention@st-jacques.org

Autovérification des avertisseurs de fumée.

Pour votre sécurité et celle de votre famille, et plus que jamais en cette période de confinement, il est essentiel de rester chez vous et de vous assurer que vos avertisseurs de fumée sont en bon état de fonctionnement.

Consultez votre guide de prévention de la Municipalité pour plus d'information et de conseils.



Annulation des événements publics jusqu'au 31 août 2020

Dans un contexte où certaines mesures sanitaires mises en place pour protéger les Québécois de la COVID-19 devront être respectées à plus long terme, le gouvernement du Québec a demandé l'annulation des festivals, ainsi que des événements publics sportifs et culturels prévus sur le territoire québécois pour la période allant jusqu'au 31 août 2020.

Lorsque cela est possible, la Municipalité priorise le report de sa programmation 2020 à 2021.

Voici la liste des événements publics municipaux intérieurs et extérieurs annulés :

- Journée sportive du 3 mai;
- Journée de l'environnement du 9 mai, incluant la distribution gratuite d'arbres et de compost (garage municipal);
- Vente de livres du 16 mai;
- Vente-débarras des 16, 17 et 18 mai;
- Conférences-écolo d'avril et mai;
- Fête nationale du 24 juin;
- Symposium des arts du 8 au 12 juillet ;
- Spectacles sur la butte prévus les 16 juillet ainsi que les 6, 20 et 27 août.

Événements publics annulés/ reportés par nos partenaires :

Fêtes gourmandes de Lanaudière

Afin de respecter la demande du gouvernement du Québec, l'équipe des Fêtes Gourmandes de Lanaudière annonce l'annulation de sa 16^e édition prévue du 14 au 16 août prochain.

Cette 16^e édition - 100% BBQ est désormais reportée du 13 au 15 août 2021 et l'emplacement sera annoncé dès que possible.

La directrice générale, madame Éliane Neveu, restera en poste afin d'assurer le maintien des services habituels de l'organisation, ainsi que pour la poursuite de l'organisation de la 16^e édition du festival gourmand en 2021.

L'intégral du communiqué émis par l'Organisme est disponible sur notre page Facebook.



Jeux de la MRC Montcalm pour les 50 ans et plus

La 34^e édition des Jeux de la MRC de Montcalm pour les 50 ans et plus devant avoir lieu les 5 et 6 août prochain à Sainte-Marie-Salomé est annulé.

Cette décision a été prise par la Corporation des Jeux de la MRC Montcalm pour les 50 ans et plus dans l'intérêt de la santé de chacun.

La municipalité de Sainte-Marie-Salomé demeure l'hôtesse de ces Jeux qui auront lieu lorsque la situation le permettra; en 2021, on le souhaite!

Cette dernière a hâte d'accueillir les nombreux participantes et participants!

Le communiqué émis par la Municipalité et le président de la Corporation, M. Yvon Bourgeois, est disponible sur notre page Facebook.



Réouverture de l'écocentre Bons débarras de Sainte-Julienne

L'Écocentre situé au 2456, route 125 à Sainte-Julienne a ouvert ses portes le 20 avril dernier. Le site est exclusivement accessible aux résidents de Sainte-Julienne, Saint-Alexis, Saint-Esprit et St-Jacques. Afin de respecter les consignes gouvernementales et d'éliminer les risques de propagation de la COVID-19, des consignes strictes et rigoureuses ont été mises en place pour les visiteurs.

Mesures mises en place (COVID-19) :

Dans la mesure du possible, il est recommandé de rester à la maison. Toutefois, si vous devez vous rendre à l'Écocentre, vous devrez vous assurer de respecter les consignes suivantes :

- Maximum de deux personnes résidant à la même adresse par véhicule;
- Vous devez rester dans votre véhicule et attendre que le préposé se présente;
- Vous tendez, à travers la vitre du véhicule, votre pièce d'identité en évitant tout contact avec le préposé;
- Vous vous rendez au conteneur seulement au moment où le préposé vous y autorise;
- Un seul véhicule à la fois pourra avoir accès aux conteneurs;
- En tout temps, vous devez maintenir une distance de 2 mètres entre vous et le préposé;
- Vous devez décharger vos marchandises en respectant la spécification indiquée sur les conteneurs;
- Le préposé pourra vous guider, mais en aucun cas ne pourra toucher aux matières.

Un non-respect des consignes pourrait mettre votre vie ou celle des préposés en danger.

Horaire de l'écocentre :

Lundi | Mardi | Vendredi | Samedi : 8 h à 16 h.

Dimanche : 8 h 30 à 12 h.



! Collecte des RDD
La collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) est **reportée au 20 juin.**

Repérez ces pictogrammes :

-  Corrosif
-  Toxique
-  Explosif
-  Inflammable